



DGA-DEVELOPPEMENT SOCIAL CULTUREL
SPORTIF ET VIE DES QUARTIERS
RELAIS DES ASSOCIATIONS
POLE FINANCIER
04.95.10.63.32

DEMANDE DE SUBVENTION ANNEE 2018

DATE LIMITE DE REMISE DU DOSSIER : 30 NOVEMBRE 2017.

LISTE DES PIECES A FOURNIR PAR LES ASSOCIATIONS

- Un courrier adressé à Monsieur le Maire, précisant la nature des besoins et les projets de la structure,**
- Un exemplaire des statuts,
- Le récépissé de déclaration à la Préfecture,
- Photocopie de la déclaration au Journal Officiel,
- La composition du Bureau,
- Les comptes financiers de l'exercice N-1 validés par l'Assemblée Générale de l'Association (compte de résultat certifié ou bilan comptable pour les associations disposant d'un comptable),
- Le budget prévisionnel de l'année à subventionner, **faisant ressortir l'ensemble des financements et des ressources propres, de préférence établi pour une année civile, (utiliser le modèle en page 9)**
- Le programme prévisionnel des activités de l'année à subventionner
- Le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale **(la date du 31 Mars de l'année N est la dernière limite pour la remise du document)**
- Le compte-rendu d'activités détaillé,
- Un Relevé d'identité Bancaire ou Postal récent à l'ordre de la structure,
- Le N° de Siret, (obligatoire), NAF et N° de licence d'entrepreneur du spectacle selon NAF ou attestation 6 spectacles par an.
- Eventuellement, tout autre document que la commune jugerait nécessaire pour une meilleure instruction des demandes.**

Le dossier de subvention pour les projets ponctuels devra également comporter les éléments suivants :

- Une présentation de l'association et du projet,
- Ses objectifs généraux et opérationnels, son intérêt général démontré,
- Les moyens matériels et autres envisagés,
- Le budget prévisionnel, indiquant toutes les sources de financement, (utiliser le modèle en page 10)
- Le montant de la subvention demandée à la commune

Eventuellement, tout autre document que la commune jugerait nécessaire pour une meilleure instruction des demandes

→ En cas de attribution d'une subvention en 2017 pour une action précise, une mission ou une manifestation :

Fournir un bilan financier et technique de cette action, mission ou manifestation avant le 31 Mars 2018

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BUREAU

PRESIDENT :

Mr. Mme Mlle

Nom ó Prénoms : í
Date de naissance : í í í í í í í í í í Profession : í
Adresse : í ..
í
Code postal : í í í í í í commune : í
Tel : í í í í í í í í ..Faxí : í ..
E-mail : í ..
Mandat électif éventuel : í ..

SECRETAIRE :

Mr. Mme Mlle

Nom ó Prénoms : í
Date de naissance : í í í í í í í í í í Profession : í
Adresse : í ..
í
Code postal : í í í í í í commune : í
Tel : í í í í í í í í ..Faxí : í
E-mail : í ..
Mandat électif éventuel : í

TRESORIER :

Mr. Mme Mlle

Nom ó Prénoms : í
Date de naissance : í í í í í í í í í í Profession : í
Adresse : í ..
í
Code postal : í í í í í í commune : í
Tel : í í í í í í í í ..Faxí : í ...
E-mail : í ..
Mandat électif éventuel : í ..

Signature des personnes concernées :

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

NOM DE L'ASSOCIATION :

Les renseignements demandés concernent l'année 2017

IMPACT

NOMBRE DE PERSONNES AU CA : í í í í í í .

NOMBRE D'ADHERENTS ou LICENCIES : Ajacciens : í í .. í í .Autres : í .í ...í ..

POPULATION CONCERNEE PAR LES ACTIONS : Ajacciens : í í ...í í .Autres : í í í í ..

Nombre d'éducateurs : í í í í í í í ..

Pour les clubs sportifs, préciser :

Catégories	Féminins	Masculins	Total
Poussins			
Benjamins			
Minimes			
Cadet			
Junior			
Seniors			
Total			

RESSOURCES

SUBVENTIONS (pour l'année 2017)

Origine	Montant demandé	Montant obtenu	% du montant obtenu sur montant total des recettes
Ville			
Communautés d'agglomération			
Département			
Région			
Autres			

COTISATIONS :

- Normal/an : í í í í í í
- De soutien/an : í í í í í í .

AUTRES RECETTES :

í í í í í í í í í í í í í í í í í

DEPENSES

Nombre de salariés : í í í í í í ..

Frais de personnel : í í í í í í í í í í í .. **Frais de déplacement :** í í í í í í í í í í ..

Charges d'investissement : í í í í í í í í .. **Charges de fonctionnement :** í í í í .. í í í í í ..

Les associations dont le budget est supérieur 150 000 € et recevant plus de 50 000 € de subventions doit publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants ainsi que leur avantage en nature (art 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006)

Budget prévisionnel annuel

Charges		Produits	
		Montant (Ö)	Montant (Ö)
		Prévisionnel	Prévisionnel
60 Achats		70 Ventes	
Matières premières		Ventes de produits finis	
Fournitures d'activité		Rémunération des services	
Energie (eau, électricité, gaz)		Prestations des usagers	
61 Services externes		71 Production stockée	
Maintenance et réparations			
Locations		72 Production immobilisée	
Assurances			
Documentation, abonnements, études		74 Subventions d'exploitation	
62 Autres Services externes			
Frais de missions et de réception		Etat	
Frais de déplacements			
Frais postaux			
Téléphone, internet			
Honoraires		Collectivités	
Prestations d'intermédiaires			
Communication et publicité			
63 Impôts, taxes et versements assimilés		Europe	
Taxe sur les salaires			
Impôts locaux			
Impôts fonciers			
Autres taxes			
64 Frais de personnel			
Salaires bruts			
Charges patronales			
65 Autres charges de gestion courante		75 Autres produits de gestion courante	
Affiliations		Cotisations	
Droits d'auteurs		Collectes	
66 Charges financières		76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	
68 Dotations aux amortissements et provisions		78 Reprises sur amortissements et provisions	
Total des charges		Total des produits	
86 Valorisation des contributions volontaires		87 Valorisation des contributions volontaires	
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Bénévolat		Bénévolat	
Total		Total	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) _____
représentant(e) légal(e) de l'association. _____

- déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant.
- certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- demande une subvention de : _____ € ;
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée :

•au compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire du compte : _____ .

Banque : _____ .

Domiciliation : _____ ..

Code banque Code guichet N° de compte Clé RIB

□□□□□

□□□□□

□□□□□□□□□□

□□

•ou au compte postal de l'association :

Nom du titulaire du compte : _____ .

Centre : _____ .

Domiciliation : _____ ..

Code banque Code guichet N° de compte Clé RIP

□□□□□

□□□□□

□□□□□□□□□□

□□

joindre un RIB ou un RIP

Fait à AJACCIO, le _____ .

Signature :

RAPPEL DATE LIMITE D'ENVOI DE LA DEMANDE DE SUBVENTION :
30 novembre 2017

Tout dossier demeuré incomplet au 31 MARS 2018 sous peine de voir votre demande rejetée

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

L'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales indique que « toute association ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée »